

2°
Etablissement
à
La Hève
(1632)

3°
Ses desseins
(1633-34)

1o **Recouvrance de l'Acadie** : — la traité de Saint-Germain (29 mars 1632) amène la juste restitution de l'Acadie, du Cap-Breton, du Canada. — Dès le 27, acte notarié passé entre Richelieu et M. de Razilly, statuant les conditions de la reprise de possession. — Le 4 juillet 1631, lettre de Charles Ier pour la remise de Port-Royal et le rappel de ses sujets ; — lettre de sir Alexander à son fils et au capitaine Forster. — Le 12 mai 1632, *commission* du roi de France "pour que les places de Québec, Port-Royal, Cap-Breton, prises depuis le traité de paix (24 avril 1629), soient rendues."

2o **Arrivée des Français** : — le 27 mars 1632, Richelieu cède au commandeur l'*Espérance* et deux navires, montés par 300 hommes de la Touraine et de la Bretagne : départ, le 4 juillet, d'Auray. — Le 8 sept., débarquement à La Hève, où M. de Razilly fait construire le fort de *Sainte-Marie-de-Grâce*. — Au nom des Cent Associés, il reprend possession de Port-Royal et des autres postes. — Il déloge les Anglais de Pentagouet, grâce aux marins de Ch. de Menou ; puis il signifie au gouv. de Boston de ne plus franchir les Monts-Déserts ; à Pentagouet, la garnison de 22 hommes résiste à deux bâtiments de guerre et à 200 Anglais, commandés par Th. Willet.

3o **La Hève et les censives** : — M. de Razilly veut commander les rives de l'Océan : il se désintéresse des anciens compagnons de M. de Biencourt. — A gauche de l'entrée de La Hève, *Ile-aux-Framboises*, à droite le Cap Doré, au fond rivière navigable à six lieues en amont ; sur la pointe, il érige le fort *Sainte-Marie*, qui est son manoir. — M. de Menou divise les terres en fermes de 100 arpents et distribue les bestiaux aux familles. — Au printemps (1633), défrichements, semailles. — Tel est le berceau des braves Acadiens !

1o **La Nouvelle-Guyenne** : — M. de Razilly songe à faire de l'Acadie une *Nouvelle-Guyenne*, analogue à celle de France, ayant avec elle "même élévation que Bordeaux et Toulouse". — "Le sol, écrit-il, est riche à la surface et au-dessous, la mer abonde en poissons qu'on exporte au midi de la France."

2o **Desseins d'agrandissement** : — le 15 juillet 1634, il écrit à Richelieu que "le fort est muni de 25 canons en batterie, pour défendre la croix et les lis" ; — qu'il demande à Sa Majesté de verser 60,000 écus, afin d'employer *cinq navires*, deux pour le trafic, trois pour la pêche des morues, transport en France et retour d'effets européens. — La seconde année, *huit navires* ; puis, *douze*. — Il conclut : ainsi sont assurés le peuplement, le commerce, l'épargne des finances de l'État, la sécurité contre les pirates...

3o **Appel à Malte** : — dignitaire lui-même de l'Ordre militaire et marin, il le convie à coopérer à son œuvre : à savoir la possession d'un bon fief, d'un bon port sur l'Océan, la formation à la marine des jeunes chevaliers. — Aussi écrit-il au *Grand Maître* de l'Ordre, **Antonio de Paulo**, lui proposant de fonder un prieuré à La Hève ou à Chibouctou